

COPIBE®



RAPPORT  
ANNUEL

2025-2026

## TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente	2
Mot du directeur	3

### 1. RAPPORT D'ACTIVITÉS

Faits saillants	5
Éducation	6, 7, 8
Entreprises et gouvernements	9
Services aux titulaires de droits	10, 11
Finances	11
Communications	12, 13
Affaires juridiques et affaires publiques	14, 15

### 2. SAMUEL / DONA

La plateforme SAMUEL	17
La plateforme DONA	17

### 3. ASSOCIATIONS MEMBRES ET ÉQUIPE

Associations membres	19
Membres du Conseil d'administration	19
Membres de l'équipe	20
Anniversaires professionnels	20

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

### UN NOUVEAU CHAPITRE POUR COPIBEC

La dernière assemblée générale a ouvert un nouveau chapitre pour Copibec. Nous y avons adopté de nouveaux règlements généraux et créé trois postes supplémentaires au sein du conseil d'administration. L'arrivée de membres issus de l'extérieur de notre réseau a apporté un souffle nouveau à l'équipe. Conformément aux recommandations de nos deux membres fondateurs, l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) et l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ), nous avons maintenu un poste issu du milieu de l'éducation, tandis que les deux autres proviennent respectivement du milieu des affaires et du monde de la recherche universitaire. Des expertises différentes, mais convergeant vers un objectif commun: le droit d'auteur et les enjeux liés à l'intelligence artificielle. Les résultats de cette première année avec la nouvelle composition du conseil d'administration confirment que nous avons fait le bon choix pour la gouvernance de Copibec.

Face à la montée en puissance de l'intelligence artificielle et aux lacunes persistantes de la *Loi sur le droit d'auteur*, nous avons entrepris de revoir notre modèle d'affaires afin de le rendre plus efficace. Dans cette optique, un comité de développement des affaires a été créé. Les compétences de nos nouvelles recrues s'y sont révélées particulièrement précieuses. Notre directeur général présentera ces travaux plus en détail, mais nous pouvons d'ores et déjà affirmer que nous envisageons l'avenir de notre organisation avec un optimisme renouvelé.

Afin d'accroître le rayonnement de Copibec, un autre comité a été mis sur pied pour élaborer une politique de soutien aux initiatives du milieu. Ce comité travaille actuellement à définir les critères, mais nous serons bientôt en mesure d'appuyer certains organismes et événements. Un budget a d'ailleurs été adopté pour les cinq prochaines années afin de soutenir cette démarche.

Enfin, l'ensemble de ces initiatives nous a conduits à définir de nouvelles actions dans notre plan stratégique afin de mieux répondre aux enjeux actuels et à notre nouveau modèle d'affaires. La mission de Copibec demeure plus que jamais au cœur de nos priorités : nous voulons évoluer avec les nouvelles réalités afin d'en tirer le meilleur parti au bénéfice de nos ayants droit.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration, l'équipe de Copibec et l'ensemble de nos partenaires pour leur engagement constant. Je souhaite également remercier sincèrement nos ayants droit pour leur confiance et leur soutien : leur travail et leur créativité sont au cœur de notre mission et guident chacune de nos actions. Je suis fier du travail accompli cette année et confiante pour la suite. Ensemble, nous continuerons à défendre et à faire évoluer le droit d'auteur dans un environnement en pleine transformation.



Lise Létourneau  
Présidente

## MOT DU DIRECTEUR

### IL FAUT SAVOIR GARDER, GARDER TOUJOURS SA BONNE HUMEUR!

En relisant mon mot du rapport annuel 2024-2025, je me suis demandé : « Y a-t-il eu des changements depuis l'an dernier ? Avons-nous fait des avancées au niveau de la *Loi sur le droit d'auteur* ? Du côté de l'IA ? » Faites vos mises !

Nous avons poursuivi, voire intensifié, notre travail de représentation. Rappelons-nous. Nous avons connu, au cours du dernier exercice, de nombreux changements dont le départ de Steven Guilbeault, la nomination de Mark Miller ainsi que celle de Evan Solomon. Vous auriez dû voir notre calendrier de rencontres, de vrais ministres. Nous avons également suivi le ministre Miller à l'UNESCO avec la Coalition pour la diversité culturelle (CDEC) en février dernier dans le cadre de la *Convention de 2005*. Et nous l'avons même retrouvé aux côtés du ministre Solomon au *Sommet national sur l'intelligence artificielle et la culture* à Banff, en mars dernier. Depuis ?

La stratégie numérique du fédéral sortira sous peu. Nous avons fait des représentations auprès des cabinets du Premier ministre et du ministre Dominic LeBlanc pour expliquer que l'exception pour l'utilisation équitable dans le milieu de l'éducation peut être un frein avec le rapport US 301 pour notre voisin du Sud. Et, connaissant ce dernier, nous craignons qu'il ait les dents longues concernant l'IA et pour les négociations de l'ACEUM. Soyons aux aguets, car il reste beaucoup à faire et des acquis à préserver.

#### Pendant ce temps chez Copibec...

Dans les pages de ce rapport, vous trouverez des faits saillants. En voici un premier : nous avons distribué cette année **13,5 millions \$** aux ayants droit. Un deuxième : nous avons signé **une entente de quatre ans avec les cégeps**.

Je vais vous gâter, en voici un dernier : la mise en place de la **nouvelle interface de SAVIA 2.0** en juillet dernier. Notre nouvelle plateforme a certes mobilisé toute notre équipe, mais aussi nos milliers d'ayants droit de même que nos utilisatrices et utilisateurs qui ont, je l'espère, apprécié les fonctionnalités améliorées pour gérer les comptes et les déclarations antérieures. Ce fut un énorme défi réparti sur plusieurs années et relevé avec brio par Arezki Raab et son équipe. Je les félicite pour tout le travail réalisé.

En terminant, je tiens à remercier mon équipe, les membres du CA et nos nombreux partenaires pour leur contribution inestimable dans la réalisation de notre mission. Un merci tout spécial à Maryse Beaulieu, fidèle comparse lors de nos nombreuses rencontres avec les représentantes et représentants des différents paliers des gouvernements. Ce fut un plaisir de travailler avec toi.

Pour conclure, je vous invite à fredonner cette pétillante chanson de Fernand Gignac : « Il faut savoir garder, garder toujours sa bonne humeur, garder sa bonne humeur, c'est ça, c'est ça, le secret pour notre droit d'auteur ! » Excusez là !



Christian Laforce  
Directeur général

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## FAITS SAILLANTS

### SERVICES AUX TITULAIRES DE DROITS

- 13,5 M\$ en redevances aux ayants droit
- 133 484 déclarations traitées
- 10 080 dépôts directs effectués

### NOUVEAU PARTENARIAT INTERNATIONAL AVEC LA SOFIA

### ÉDUCATION

- Renouvellement de la licence collégiale pour 2025-2029
- Hausse de 89 % des déclarations pour la collecte de données par rapport à l'année 2023-2024

### ENTREPRISES ET GOUVERNEMENTS

- Élargissement du partenariat avec La Presse
- Partenariat exclusif avec Botscorner qui renforce la mission de Copibec en matière de protection et de valorisation des œuvres numériques
- Traitement de 1000 demandes de libération de droits dans le cadre de projets spécifiques

### SAMUEL

- Plus de 47 000 documents disponibles sur la plateforme

### DONA

- 14 208 livres numériques accessibles commandés

### MÉDIAS

**Infolettre mensuelle** : 3680 abonnés  
**Infolettre « Quoi de neuf Sam ? »** : 5200 abonnés  
**LinkedIn** : 2285 abonnés  
**Facebook** : 3200 abonnés

## Activités des différents secteurs

### 1. SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Nous en sommes à la dernière année de la licence 2023-2026 signée avec le ministère de l'Éducation du Québec. Nous avons entamé, avec le ministère, les discussions pour son renouvellement prévu le 1<sup>er</sup> juillet 2026.

#### COLLECTE DE DONNÉES — DES RÉSULTATS AU-DELÀ DES ATTENTES

Dans le but de stimuler la déclaration en ligne chez le personnel enseignant, nous avons procédé à de nombreux changements à nos procédures et nos communications pour la collecte **2023-2024**. Les résultats ont été fort concluants. Nous avons peaufiné ces approches en **2024-2025** et misé davantage sur les rappels aux établissements qui n'offrent pas ou peu de réponses à nos campagnes.

Voici des chiffres témoignant d'une année d'efforts assidus :

- Nombre de déclarations faites par les enseignant.es : **24 917 (+ 89 %)** ;
- Nombre de déclarations provenant de la plateforme SAMUEL : **8265 (+ 7 %)** ;
- Nombre total de copies déclarées ayant servi au paiement de la licence en novembre 2024 : **17 599 914 pages (+ 78 %)**.

La collecte **2025-2026** se déroule bien et nous savons déjà que les résultats seront encore meilleurs que ceux de l'an dernier.

Toute déclaration pour l'utilisation d'une œuvre protégée est prise en compte dans notre paiement Éducation qui a lieu chaque automne. Ce dernier sert à reverser les sommes payées par le MEQ aux créateurs et aux maisons d'édition. Un grand nombre de données permet une distri-

bution plus variée et représentative de ce qui est véritablement reproduit dans les établissements scolaires.

Nous ne remercierons jamais assez, au nom des créatrices, créateurs et maisons d'édition, les membres du personnel des écoles pour le temps consacré à déclarer leurs droits d'auteur. Merci!

#### SÉANCES D'INFORMATION SUR LA LICENCE ET LA COLLECTE

L'équipe éducation a organisé **huit rencontres** en visioconférence de septembre à novembre. Chaque rencontre a réuni une cinquantaine de personnes, incluant les directions, orthopédagogues et des membres du personnel enseignant.

Ces séances se veulent un point tournant dans le processus de collecte de données de Copibec. Elles permettent de répondre à de nombreuses questions, d'apaiser les appréhensions et d'expliquer la mission de l'organisme et le rôle des déclarations dans la réalisation de ses objectifs.

### 2. SECTEUR COLLÉGIAL - ENTENTE RENOUVELÉE!

L'entente 2022-2025 prenait fin le 30 juin 2025. C'est avec une grande satisfaction que nous avons conclu son renouvellement pour une durée de quatre ans. La nouvelle licence vient consolider une collaboration de plus de 20 ans garantissant aux cégeps et collèges des droits d'utilisation de millions d'œuvres en échange d'une rétribution aux créatrices et créateurs locaux et étrangers. Le comité de négociation de Copibec était formé de Christian Laforce, directeur général, Emmanuelle Bruno, membre du CA et du comité Éducation, Maryse Beaulieu, conseillère aux affaires juridiques et aux affaires publiques et Nicolas Boudreault, coordonnateur du service Éducation.

Peu de modalités ont changé par rapport à l'entente précédente. Notons cependant qu'à partir de la session d'hiver 2026, ce sont 10 établissements additionnels qui déclareront leurs reproductions, le seuil minimal de déclaration obligatoire étant passé de 700 ÉTC (étudiants en équivalence temps complet) à 300 ÉTC. Pour les prochaines années, ce sont 64 établissements sur 80 qui alimenteront nos données. De plus, nous avons pris l'engagement d'établir un comité de suivi qui se rencontrera deux fois par année pour discuter des différents enjeux relatifs à l'application de la licence 2025-2029.

Nous avons continué d'offrir des webinaires sur la licence collégiale qui se sont tenus le 24 février et les 10 et 11 septembre. Ouverts à toutes et à tous, ils permettent de s'initier au dossier ou de rafraîchir les connaissances sur Copibec, le droit d'auteur et sur notre licence. Nous avons également offert des séances sur mesure pour trois établissements en ligne et pour trois autres en présentiel. Merci au Cégep de Drummondville, au Cégep de Sorel-Tracy et au Cégep Garneau pour leur accueil. Enfin, dans le cadre d'une rencontre virtuelle de sa communauté de pratique sur l'intégrité intellectuelle en enseignement supérieur, l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) a invité Copibec, le 10 février 2026, pour une présentation et une discussion.

Quant à la section collégiale de notre site internet, elle s'est enrichie d'une toute nouvelle [Foire aux questions](#).

### 3. SECTEUR UNIVERSITAIRE

Nous sommes à mi-chemin de l'entente 2024-2027.

Des rencontres préparatoires ont eu lieu avec des responsables de l'UQAM et de l'UQAC, afin de planifier le changement de mode de déclaration.

Ces deux établissements demanderont désormais à leur personnel enseignant de produire leur déclaration sur Savia, notre module en ligne.

Nous avons approché les 10 facultés d'éducation des universités québécoises, afin d'offrir une présentation de Copibec et des licences aux futurs enseignants et enseignantes. Les cours où il est question d'éthique ou de ressources numériques étaient privilégiés. L'UQAR a répondu à l'appel et nous a fait une présentation en visioconférence le 2 avril. Aussi, une présentation a été enregistrée et transmise à deux enseignantes de l'UQTR et de l'Université de Montréal pour diffusion dans leur classe.

La section universitaire de notre site internet s'est elle aussi enrichie d'une toute nouvelle [Foire aux questions](#).

#### SONDAGE SUR LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

En mai, nous avons invité plusieurs utilisatrices et utilisateurs des services de Copibec à nous donner leur opinion sur notre mission, nos communications et nos services. Près de 800 personnes provenant des écoles primaires, secondaires, des cégeps et universités ont répondu à l'appel. Cela représente une mine de renseignements propres à orienter nos prochaines activités!

### 4. COLLOQUES ET CONGRÈS

Nous avons participé à **six** événements au cours de la dernière année financière et nous avons eu le plaisir de nous rapprocher de nos partenaires, du personnel enseignant et des autres spécialistes de l'éducation. Ainsi, nous avons eu l'opportunité de discuter avec des centaines de personnes afin de leur parler de nos plateformes SAMUEL et DONA, tout en répondant à des questions générales sur les ententes de reproduction.



En 2025, nous estimons que plus de **10 000** personnes ont participé à ces événements et ont pu ainsi prendre connaissance de nos services :

- Congrès de l'Association québécoise des utilisateurs d'outils technologiques (AQUOPS) à des fins pédagogiques et sociales, Québec, du **15 au 17 avril, 2025**;
- Sommet du numérique en éducation, Montréal, les **1<sup>er</sup> et 2 mai, 2025**;
- Colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), Québec, les **9 et 10 juin, 2025**;
- Journées de formation de l'Association pour la promotion des services documentaires scolaire (APSDS), Orford, les **13 et 14 novembre, 2025**;
- Congrès de l'Association québécoise des enseignants du primaire (AQEP), Drummondville, les **27 et 28 novembre, 2025**;
- Congrès de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, Montréal, les **26 et 27 mars, 2025**.

## 5. REMERCIEMENTS

L'Équipe tient à remercier tous ses partenaires qui contribuent à diffuser l'information sur les licences et sur la mission de Copibec.

- MEQ (Ministère de l'Éducation du Québec)
- BCI (Bureau de coopération interuniversitaire)
- Fédération des cégeps \*\*\*
- ACPQ (Association des collèges privés du Québec)
- AQPC (Association québécoise de pédagogie collégiale)
- ADOQ (Association des Orthopédagogues du Québec)
- AQUOPS (Association québécoise des utilisateurs d'outils technologiques à des fins pédagogiques et sociales)
- AQEP (Association québécoise des enseignantes et des enseignants du primaire)
- AQPF (Association québécoise des professeur. e. s de français)
- FEED (Fédération des établissements d'enseignement privés du Québec)
- APSDS (Association pour la promotion des services documentaires scolaires)
- Culture Montérégie pour Catapulte
- Les Coops de l'information et leur site Les As de l'info

\*\*\* Un merci particulier aux membres du comité de négociation pour le renouvellement de l'entente collégiale : **Me Alexandre Lambert, Mme Caroline Otis et Mme Anne-Frédérique Champoux.**



## ENTREPRISES ET GOUVERNEMENTS

### Élargissement du partenariat avec La Presse

Copibec et La Presse ont annoncé le 1<sup>er</sup> mai l'élargissement du mandat de gestion des droits d'auteur des contenus produits par La Presse. Cette entente inclut désormais les usages et reproductions numériques effectués dans le cadre de la revue de presse numérique en texte intégral, de l'analyse médiatique, de la veille web ainsi que de l'agrégation.

### Partenariat exclusif avec Botscorner

Avec l'accélération et la diversification des usages numériques, de plus en plus portés par l'intelligence artificielle générative, les créatrices et les créateurs de même que les éditeurs sont confrontés à une exploitation numérique constante et largement non encadrée de leurs contenus.

Le 10 juin, Copibec a annoncé la signature d'un partenariat exclusif au Canada avec Botscorner, une solution technologique de pointe spécialisée dans l'identification et l'analyse du trafic de ces robots commerciaux.

Copibec peut désormais accompagner les éditeurs de même que les créatrices et les créateurs face aux pratiques d'extraction non autorisée de contenus.

### Sensibiliser les éditeurs de même que les pouvoirs publics au moissonnage massif des contenus protégés par le droit d'auteur

Nous avons présenté l'outil Botscorner à de nombreux médias ainsi qu'à des éditeurs de livres et de bases de données, et sensibilisé les responsables des décisions aux niveaux provincial et fédéral. Au 2<sup>e</sup> trimestre 2026, nous lancerons, en partenariat avec l'INRS, une étude de référence sur l'ampleur du moissonnage subi par les sites de presse québécois, à partir des données de Botscorner. Cette étude sera dirigée par Jonathan Roberge, titulaire de la Chaire de recherche sur l'intelligence artificielle et le numérique francophones.

### Développement de nouvelles ententes dans le secteur de la veille médiatique

Copibec a mis en place de nouvelles licences pour répondre aux besoins du marché de la veille médiatique, qui est de plus en plus dominé par les plateformes d'agrégation spécialisées dans ce secteur. Cette évolution des licences de Copibec permet de répondre à de nouveaux usages et de garantir une juste valorisation des productions éditoriales pour les éditeurs de même que pour les créatrices et les créateurs de contenu. Dans ce contexte, l'enrichissement du répertoire de Copibec a également favorisé l'acquisition de nouvelles clientèles, tant dans le secteur privé que dans les institutions gouvernementales.

### Licences de reproduction dans le secteur des entreprises et des institutions

Au cours de l'exercice 2025, près de 600 entreprises et organisations québécoises nous ont renouvelé leur confiance en reconduisant leur licence de reproduction, confirmant la pertinence du modèle de gestion collective proposé par Copibec.

### Lecture audio jeunesse

Au cours de l'exercice, nous avons établi un partenariat avec l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) pour l'accompagnement des éditeurs pour la mise en place d'une licence de reproduction. Cette dernière encadre l'usage d'un lecteur audio destiné à la lecture de livres pour enfants dans le secteur professionnel au Québec, soit les établissements d'enseignement ou les établissements culturels (bibliothèques).

### Projets culturels et libération de droits

Copibec reçoit régulièrement différentes demandes afin de libérer les droits pour des projets spéciaux, comme reproduire un extrait d'une œuvre protégée pour l'inclure dans un nouvel ouvrage; reproduire des extraits de texte dans le cadre d'une exposition et les afficher; organiser la lecture en public d'extraits de romans, de livres jeunesse, etc. L'équipe de Copibec a traité, pour l'exercice 2025-2026, près de 1000 demandes de libération de droits dans le cadre de projets spécifiques.

## SERVICES AUX TITULAIRES DE DROITS

Depuis le début de ses activités en 1998, Copibec aura distribué près de **300 millions de dollars** pour contribuer de façon significative à l'amélioration des conditions de pratique des créatrices et des créateurs d'ici et d'ailleurs. En 2025-2026, ce sont près de 13,5 M \$ qui ont été versés.

### 13<sup>e</sup> ANNÉE FORFAITAIRE DE COPIBEC

L'équipe du service aux membres a amorcé sa 13<sup>e</sup> année de paiement forfaitaire en incluant dans les modalités une clause spécifique sur l'utilisation de l'IA, adoptée à l'unanimité par le conseil d'administration de Copibec le 6 février. Cette clause rend inadmissibles les œuvres produites à partir d'une application d'IA générative pour tous les paiements forfaitaires. Quelques modalités ont été révisées pour continuer de mieux représenter la réalité actuelle du milieu des différents titulaires de droit et d'améliorer en continu nos processus. Le travail de révision des processus se déroule avec le comité forfait composé de différents membres du CA.

### Éditeurs de revues

Les revues publiant un seul numéro par an sont maintenant admissibles au paiement forfaitaire des éditeurs de revue. Cette modalité, adoptée par le conseil d'administration, permet de payer un plus grand nombre de revues. Au cours de l'exercice, ce sont 324 revues qui ont été admissibles.

### Pigistes

La modalité concernant l'application d'un pourcentage du montant initial pour un boni aux pigistes a été abolie par le conseil d'administration. Ainsi, les pigistes ayant rédigé minimalement huit articles respectant les modalités forfaitaires se sont partagé l'enveloppe globale de manière égale. Pour le 13<sup>e</sup> paiement, 696 pigistes ont bénéficié du montant forfaitaire.

### Auteurs et éditeurs de livre

Ce dernier paiement forfaitaire, effectué pour terminer la 13<sup>e</sup> année, a été versé en mars 2026 en raison des changements opérés sur notre plateforme SAVIA 2.0.

La période des années de publication des titres admissibles a été réduite une 2<sup>e</sup> fois, passant de dix ans à huit ans. Les publications prises en compte devaient donc être parues entre 2016 et 2023 inclusivement. Ce changement nous a permis d'augmenter le montant associé à chacun des titres admissibles. Cette modalité modifiée a été adoptée par le conseil d'administration. De plus, les traductions multiples d'une même œuvre deviennent inadmissibles au forfait. Un maximum de trois traductions pour un même titre est autorisé. Cette modification a été entérinée par le conseil d'administration.

Les deux autres paiements forfaitaires, soit celui des éditeurs de journaux et celui des arts visuels et métiers d'art, ont été versés avec les mêmes modalités. Ainsi, 58 journaux se sont qualifiés pour obtenir le paiement forfaitaire et 1531 artistes ont été admissibles au paiement des arts visuels et métiers d'arts.

### Sofia : nouvelle distribution de redevances

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, Copibec a émis en mars 2026, conjointement avec le paiement du forfait livre, le paiement provenant des informations de la Sofia. On se rappellera qu'en 2024, lors du 40<sup>e</sup> congrès de l'IFFRO, Copibec avait signé une entente avec la Sofia. Celle-ci nous a permis de verser les droits non réclamés issus des répartitions précédentes qui n'avaient pas pu être versés aux auteurs et autrices québécois. Ce premier paiement a été versé à 483 titulaires de droits. Nous continuerons d'effectuer ce type de distribution en l'incluant dans nos paiements du secteur de l'éducation.

### Distribution

Cette année, nous avons procédé à plusieurs paiements de redevances :

- 2 décembre : primaire-secondaire, cégeps-collèges et universités;
- 24 mars : forfait livres;
- 9 juin : paiement en arts visuels;
- 9 juillet : forfait pigiste;
- 16 juillet : villes, gouvernements et organisations non budgétaires (ONB) et forfait éditeurs de journaux et de revues;
- Sofia (nouvelle distribution) - 24 mars.

### Un mode de paiement en augmentation

L'adhésion au dépôt direct par nos titulaires de droits est en augmentation constante. En 2025-2026, nous avons connu une bonne augmentation des paiements par dépôt direct. Ce mode de versement permet de simplifier nos procédures pour les titulaires de droits. Pour la 1<sup>ère</sup> fois, Copibec a émis le paiement du forfait livre exclusivement par dépôt direct.

Nos six campagnes de sollicitation au dépôt direct, informant que Copibec effectuera dorénavant ses paiements uniquement de cette façon, ont donc porté fruit, surtout avant la période de versement de redevances.

### Des nouveautés au répertoire

Les groupes Ville-Marie, Librex et Homme qui regroupent 13 éditeurs, nous ont confié la gestion non exclusive des reproductions en format numé-

rique de leurs titres. Ainsi, nous pouvons traiter les demandes de reproduction automatiquement et offrir un plus vaste répertoire aux utilisatrices et utilisateurs. Nous comptons maintenant 1500 éditeurs mandatés au répertoire de Copibec.

L'équipe du service des titulaires de droits fait une mise à jour en continu du catalogue d'œuvres ainsi que des informations concernant les titulaires de droits afin de s'assurer de la justesse des redevances versées.

### Speed meeting : UNEQ

Copibec a participé à nouveau au speed meeting (réseautage express) de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ), sur la diversification des revenus pour les écrivaines et les écrivains qui s'est déroulé le 18 février. Neuf personnes ont assisté à la présentation des services de Copibec.

### Déclarations

Copibec continue de s'occuper d'abord et avant tout de la gestion et de l'administration des licences afin de distribuer les redevances aux titulaires de droits. Ce sont plus de 130 000 déclarations provenant des établissements d'enseignement primaire et secondaire, des cégeps, des universités ainsi que d'autres secteurs qui ont transité par la plateforme en 2025-2026.

## FINANCES

Au cours de la dernière année, l'équipe des Finances a assuré le fonctionnement au niveau de la comptabilité et de la paie. Elle a aussi collaboré aux paiements effectués pour la distribution des redevances et favorisé l'instauration du dépôt direct auprès des différentes clientèles.

Les essais sur la plateforme SAVIA 2.0 ont nécessité la collaboration des membres de l'équipe.

Le mandat de la firme APSV a été renouvelé pour la vérification des états financiers de Copibec alors que l'équipe de gestion de patrimoine Leblanc Martineau St-Hilaire de Valeurs mobilières Desjardins poursuit son mandat pour la gestion des placements.

Nous tenons à remercier Matthieu Ménard, de la firme Gestion PGA pour son soutien au cours du dernier exercice financier.

## COMMUNICATIONS

La mission du secteur des communications est d'effectuer les requêtes de l'équipe et de soutenir les différents départements. Des actions sont également réalisées afin de faire rayonner la société dans les médias et auprès du public.

### COLLABORATIONS

Des articles ont été rédigés et publiés sur notre site web par des collaboratrices et des collaborateurs provenant de différents milieux :

- **Le droit d'auteur ne devrait pas être un principe juridique** de Maxime Harvey, janvier 2026 ;
- « **Ô temps! Suspend ton vol...** » de Jean-François Bouchard, décembre 2025 ;
- **Pour une révolution littéraire au Québec** de Bryan Perro, novembre 2025 ;
- **Quand l'intelligence artificielle aura tout dévoré** de Jean-Paul Eid, octobre 2025 ;
- **L'intelligence artificielle ne peut prospérer sans les créateurs** de Christian Clavette, septembre 2025 ;
- **Intelligence artificielle VS propriété intellectuelle : À quand la modernisation de la Loi sur le droit d'auteur?** de Chloé Varin, avril 2025.

# CATAPULTE

Culture • Jeunesse • Montérégie

Deux articles écrits par notre équipe ont été diffusés sur le site web Catapulte, en collaboration avec Culture Montérégie :

- **SAMUEL : des contenus au service des enseignantes et des enseignants!**, décembre 2025 ;
- **Soutenez les créateur·ices d'ici avec Copibec**, mars 2026.

### Autres articles réalisés par notre équipe :

- **Des échos américains sur l'utilisation équitable aux fins d'éducation**, mars 2026 ;
- **Entrevue avec Louise McIntyre**, février 2026 ;
- **Les robots, visiteurs invisibles des sites d'éditeurs**, novembre 2025 ;
- **L'ABC de l'IA**, septembre 2026.

### THÉMATIQUES SUR SAMUEL

Différentes thématiques ont été créées en collaboration avec des autrices et auteurs ou des organismes : Chloé Varin, Bryan Perro, Communication-Jeunesse, le Prix des Horizons imaginaires et le Festival de BD de Montréal.

### Campagnes annuelles

- **23 avril : Journée mondiale du livre et du droit d'auteur**  
Partage d'un **billet de l'autrice jeunesse Chloé Varin** et d'un **quiz en partenariat avec Éducaloi**
- **12 août, j'achète un livre québécois**  
Création d'un **carrousel** avec les suggestions de lectures de l'équipe.
- **Carte des fêtes de Copibec**  
La carte des fêtes de cette année a été illustrée par Jean-Paul Eid.

### PARTENARIAT

Pour une deuxième année, Copibec a soutenu le Festival de BD de Montréal. Nous avons participé à l'organisation de la journée professionnelle, une formation offerte aux bédéistes de tous niveaux. Notre équipe a également participé au dévoilement de la programmation ainsi qu'aux Prix Bédélys 2025.

### REVUE DE PRESSE

Nous avons soutenu la direction lors de ses diverses actions dans les médias :

- Diffusion d'un texte du directeur général dans **la revue Les Libraires**, « Avant, c'était le temps d'avant l'IA », décembre ;
- Entrevue en audio au balado **Entretiens journalistiques**, novembre ;
- Participation à une **lettre ouverte dans La Presse**, novembre ;
- **Le milieu littéraire s'unit pour défendre le livre dans la ville**, Le Devoir, novembre ;
- **Les artistes visuels pourront profiter de la revente de leurs œuvres**, Le Devoir, novembre ;
- **Budget fédéral : l'industrie du livre reléguée en bas de la page?** TFO, novembre ;
- Entrevue en audio, lors de l'émission culturelle **Cochaux Show**, août ;
- **Journée mondiale du livre et du droit d'auteur**, Radio-Canada, avril ;
- **Droit d'auteur, une promesse oubliée** – Lettre ouverte de notre présidente, 23 avril.

### COMMUNIQUÉS DE PRESSE

En collaboration avec l'entreprise de communications et d'affaires publiques, PAA, **six communiqués de presse** ont été produits et diffusés.

### INFOLETTRES ET MÉDIAS SOCIAUX

Nous sommes très proactifs avec la diffusion de **deux infolettres** ainsi que nos publications sur différents médias sociaux. Cette année, nous avons diffusé plus d'une **cinquantaine de publications** sur chacune de nos plateformes.

**Infolettre mensuelle :**  
3680 abonnés

**Infolettre « Quoi de neuf Sam ? » :**  
5200 abonnés

**LinkedIn :**  
2285 abonnés

**Facebook :**  
3200 abonnés

**Instagram :**  
192 abonnés

**Bluesky :**  
193 abonnés

Ce n'est un secret pour personne, l'intelligence artificielle générative a été un enjeu extrêmement important cette année vers lequel tous les yeux se sont tournés. Un enjeu qui se reflète bien évidemment dans les actions de Copibec menées tout au cours de l'année. Voici quelques éléments clés.

Copibec, par l'entremise de l'avocate Maryse Beaulieu, fait partie du groupe de travail de l'International Federation of Reproduction Rights Organisations (IFFRO) ayant pour objet l'intelligence artificielle (*AI Task Force*). Quelques sociétés de gestion ont été invitées à participer à cet exercice devant culminer en juin 2026 avec le dévoilement d'un guide sur les meilleures pratiques permettant aux sociétés de gestion collective de développer de nouvelles licences, contribuant ainsi à l'émergence d'un marché.

### UNE SECTION DÉDIÉE À NOS ACTIONS SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Par ailleurs, nous avons inauguré sur le site de Copibec un onglet intitulé « IA et droit d'auteur ». L'annonce de cette page a été diffusée le 9 octobre 2025 dans notre infolettre mensuelle. Elle regroupe un ensemble d'informations choisies que nous pensons pertinentes et d'intérêt pour donner la possibilité à toutes et à tous de naviguer sur cette déférlante en ayant des outils permettant d'appréhender l'IA sous différentes facettes.

### REPRÉSENTATIONS

- **ALL IN Montréal**  
Présence en octobre 2025
- **Salon du livre de Montréal Pro**  
Le 21 novembre 2025, nous avons fait notre entrée par la grande porte en proposant une conférence sur les actions collectives intitulée *Intelligence artificielle, droit d'auteur et actions collectives* :  
*Comment s'y retrouver ?*

Maryse Beaulieu, conseillère senior aux affaires juridiques et affaires publiques chez Copibec, était accompagnée pour l'occasion de Stéphanie Hénault, directrice des affaires juridiques à l'ANEL et de Pierre-Yves Villeneuve, président de l'UNEQ.

#### Accompagnement et soutien à l'équipe

Le renouvellement des licences et le conseil aux équipes, que ce soit l'équipe dédiée à l'éducation, aux titulaires de droits ou aux entreprises et gouvernements, font partie du quotidien. Mentionnons l'entente renégociée avec les collègues à titre de membre du Comité de négociation. Le partenariat entre Copibec et Botscorner ainsi que le développement de nouveaux marchés ont induit un travail d'accompagnement assidu auprès de l'équipe Entreprises et gouvernements.

#### Rédaction et activités

- Comparution pour l'étude intitulée : « Répercussions des progrès technologiques en matière d'intelligence artificielle sur les industries créatives » devant le comité permanent du Patrimoine canadien de la Chambre des communes (6 octobre).
- Notes d'allocution dans le cadre de la comparution pour l'étude intitulée : « Répercussions des progrès technologiques en matière d'intelligence artificielle sur les industries créatives » devant le comité permanent du Patrimoine canadien de la Chambre des communes (6 octobre).
- Mémoire soumis dans le cadre des consultations prébudgétaires en prévision du prochain budget fédéral.
- Soumission conjointe par Copibec et Access Copyright, *The Canadian Copyright Licensing Agency* (1<sup>er</sup> août).
- Sondage BAnQ (juillet).
- Participation aux comités IA et du Droit d'auteur de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC).
- Participation au *Copyright Working Group*.
- Rencontres hebdomadaires avec PAA – firme de relations publiques – pour l'établissement de la stratégie de Copibec et de son positionnement eu égard à la *Loi sur le droit d'auteur*.
- Rencontres hebdomadaires avec Access Copyright.

## 2 SAMUEL / DONA

### LA PLATEFORME SAMUEL

À ce jour, SAMUEL offre plus de 47 000 documents en format numérique pouvant être utilisés, sans frais, par le personnel enseignant.

Le répertoire de SAMUEL s'agrandit de façon continue alors que **deux nouvelles maisons d'édition se sont jointes à la plateforme**, soit les éditions Fonfon et les Herbes Rouges.

Outil fort apprécié depuis les dernières années, la plateforme a subi quelques transformations visant à faciliter la navigation et augmenter la découvrabilité des contenus. Au cours de la dernière année financière, 7964 déclarations ont été effectuées, provenant de 637 établissements différents.

Un total de 789 professeurs ont produit une déclaration avec le répertoire.

Chaque membre du personnel des écoles de niveau primaire et secondaire a accès, sur la page d'accueil de son compte Savia servant à faire des déclarations, à un encadré l'invitant à suivre un lien menant vers SAMUEL afin d'y trouver des œuvres dont l'utilisation est automatiquement déclarée à Copibec.



### LA PLATEFORME DONA

DONA offre maintenant plus de 3300 manuels, cahiers et romans jeunesse en format PDF lisible par des logiciels d'aide à la lecture tels que WordQ et Lexibar, ce qui représente plus de 400 titres supplémentaires cette année.

Plusieurs maisons d'édition se sont jointes à DONA afin d'offrir aux élèves ayant une déficience perceptuelle des versions accessibles de leurs ouvrages, dont les éditions David et Leméac.

Le milieu scolaire connaît de plus en plus la plateforme grâce à la présence accrue de Copibec lors des congrès et colloques de même qu'à une campagne ciblée lors de la rentrée scolaire.

Pas moins de 14 208 livres numériques accessibles ont été commandés, une augmentation de 5,7 % par rapport à l'année dernière. En tout, un peu plus de 85 000 élèves, étudiantes et étudiants ont bénéficié de ce service.

DONA contribue, à sa façon, à ce que chaque personne aux études obtienne les mêmes chances de réussite.



# 3 ASSOCIATIONS MEMBRES ET ÉQUIPE

## ASSOCIATIONS

- Association nationale des éditeurs de livres (ANEL)
- Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ)
- Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ)
- Hebdos du Québec
- Les Quotidiens du Québec
- Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV)
- Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP)
- Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)

Le conseil d'administration s'est réuni à huit reprises au cours de l'année 2025-2026.

Les divers comités (ressources humaines, gouvernance, projets, forfaits, vérification et finances, éducation, communication et développement des affaires) se sont réunis à près de 30 reprises.

Copibec est membre de la Coalition de la diversité des expressions culturelles (CDEC), de l'Association littéraire et artistique internationale (ALAI Canada) et de l'International Federation of Reproduction Rights Organisation (IFRRO).

De plus, le directeur général Christian Laforce siège en tant que secrétaire de la CDEC depuis septembre 2023.

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Lise Létourneau | Présidente**  
Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV)

**Jean-Marc Côté | Vice-président**  
Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP)

**M<sup>e</sup> Patrick Bourbeau | Administrateur**  
Les Quotidiens du Québec

**Pierre-Yves Villeneuve | Administrateur**  
Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)

**Renaud Roussel | Administrateur**  
Association nationale des éditeurs de livres (ANEL)

**Simon de Jocas | Administrateur**  
Association nationale des éditeurs de livres (ANEL)

**Pierre-Alexandre Bonin | Administrateur**  
Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)

**Francis Hébert-Bernier | Administrateur**  
Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ)

**Emmanuelle Bruno | Poste coopté**  
Spécialiste en édition scolaire

**Louise McIntyre | Poste coopté**  
Consultante - PME & Startups

**Céline Castet-Renard | Poste coopté**  
Titulaire de la Chaire de Recherche du Canada - Droit international et comparé de l'IA

## DIRECTION GÉNÉRALE

### **Christian Laforce**

Directeur général

### **Arezki Raab**

Directeur général adjoint

### **Maryse Beaulieu**

Conseillère senior aux affaires juridiques et affaires publiques

## ÉDUCATION

### **Nicolas Boudreault**

Coordonnateur — Éducation

### **Benjamin Turgeon**

Agent — Éducation préscolaire, primaire, secondaire, CEA et CFP

### **Madeline Trespaillé-Guemache**

Agente — Éducation préscolaire, primaire, secondaire, CEA et CFP

## SERVICES AUX TITULAIRES DE DROITS

### **Camille Tougas**

Coordonnatrice — Services aux titulaires de droits

### **Isabelle Billeau**

Agente — Services aux éditeurs et aux artistes en arts visuels

### **Simon Éthier-Beauchamp**

Agent — Services aux auteurs et aux collaborateurs pigistes

### **Jean-Philippe Bergeron**

Agent — Déclarations

### **Martin Saulnier**

Préposé — Recherche et saisie de données

## ENTREPRISES ET GOUVERNEMENTS

### **Pascal Laroche**

Responsable au développement des affaires

### **Rabii Kharbouch**

Agent — Entreprises et gouvernements

### **Cloée Tessier**

Agente — Entreprises et gouvernements

## COMMUNICATIONS

### **Fanie Grégoire**

Agente — Communications

## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

### **Brahim El Merbouch**

Développeur responsable senior

### **Benoit Stefanini**

Agent — Technologies de l'information

### **Steve Breault**

Architecte technique senior

## FINANCES

### **Jean-Wesly Prédessin**

Agent — Facturation/perception

### **Suzanne Trachy**

Agente — Distribution

### **Isabelle Bernatchez**

Agente — Comptable

## ANNIVERSAIRES PROFESSIONNELS

L'équipe de Copibec est tissée serrée et peut se targuer d'avoir plusieurs membres du personnel qui y travaillent depuis très longtemps!

En 2025 et 2026, nous avons souligné les anniversaires suivants :

3 mai 2025 (2010 à 2025)

**15 ans de Simon Éthier-Beauchamp**

31 août 2025 (2020 à 2025)

**5 ans de Rabii Kharbouch**

21 février 2026 (2011 à 2026)

**15 ans de Jean-Philippe Bergeron**



550, rue Sherbrooke Ouest, Bureau 510  
tour Est, Montréal (Québec) H3A 1B9

Téléphone : 514-288-1664 | 1 800 717-2022  
Télécopieur : 514-288-1669

[www.copibec.ca](http://www.copibec.ca)